



BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R53-2026-142

PUBLIÉ LE 21 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

RECTORAT /

R53-2026-09-09-00002 - Arrêté composition Commission IEF- sept 2026
(2 pages)

Page 3

R53-2026-08-17-00010 - Mandat-IEF- AF - 17 aout 2026 (1 page)

Page 6

RECTORAT

R53-2026-09-09-00002

Arrêté composition Commission IEF- sept 2026



**Arrêté de composition
de la commission académique d'examen des recours administratifs préalables obligatoires exercés
contre les décisions de refus d'autorisation d'instruction dans la famille**

**La Rectrice de la région académique Bretagne,
Rectrice de l'académie de Rennes,
Chancelière des universités,**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L131-2 et suivants et D131-11-10 à 13,
Vu le décret du 27 juillet 2026, portant nomination de Madame Nathalie ALBERT-MORETTI
comme rectrice de la région académique Bretagne, rectrice de l'académie de Rennes,
Vu l'arrêté du 23 février 2026 portant nomination de Monsieur Tanguy CAVE dans l'emploi
de secrétaire général de la région académique Bretagne, secrétaire général de l'académie de Rennes,

ARRETE

Article premier :

La commission académique, devant laquelle sont formés les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) exercés contre les décisions de refus d'autorisation d'instruction dans la famille (IEF), est composée comme suit :

Membres de la commission :

Président de la commission	Mme Nathalie ALBERT-MORETTI, Rectrice d'académie, ou son/sa représentant(e)		
	Titulaire	1 ^{er} suppléant(e)	2 nd suppléant(e)
Inspecteur de l'Education nationale (IEN)	M. Christophe RICHARD Réfèrent académique IEF	Mme Karol SEQUEIRA Référénte départementale IEF 22-35	En attente de nomination
Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional (IA-IPR)	M. Eric SOROSINA IA-IPR de Mathématiques	M. Philippe CADET Doyen des IA-IPR	En attente de nomination
Médecin de l'Education nationale	Dr Simon BURLOT Médecin Conseiller technique de Mme la Rectrice	Dr Florence BLOTTIAUX Médecin Conseillère technique départementale 56	Dr Stéphanie JAMIER Médecin Conseillère technique départementale 35
Conseiller technique de service social	M. Nicolas GAUTIER Conseiller technique départemental de service social 35	Mme Michèle ROBIN Conseillère technique académique de service social de Mme la Rectrice	Mme Marie LE PAUTREMAT Conseillère technique départementale de service social 22

Article second :

Monsieur le Secrétaire général de la région académique Bretagne, Secrétaire général de l'académie de Rennes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché au rectorat d'académie de Rennes.

**Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Tanguy CAVE**

Article troisième :

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté académique du 13 mai 2025.

Fait à Rennes, le 9 septembre 2026

Nathalie ALBERT-MORETTI

**Rectrice de la Région académique Bretagne
Rectrice de l'Académie de Rennes
Chancelière des Universités**

RECTORAT

R53-2026-08-17-00010

Mandat-IEF- AF - 17 aout 2026



**RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat

La Rectrice de la région académique Bretagne,
Rectrice de l'académie de Rennes,
Chancelière des universités

MANDAT

Je, soussignée Nathalie ALBERT-MORETTI, Rectrice de la région académique Bretagne, Rectrice de l'académie de Rennes, Chancelière de universités, donne mandat à madame Annie FORVEILLE, Secrétaire générale d'académie adjointe, pour me représenter, en tant que de besoin, à la présidence de la commission académique d'examen des recours administratifs préalables obligatoires exercés contre les décisions de refus d'autorisation d'instruction dans la famille.

Fait à Rennes, le 17 août 2026

Nathalie ALBERT-MORETTI

Rectrice de la région académique Bretagne
Rectrice de l'académie de Rennes
Chancelière des universités